



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES**  
Séance du 19 octobre 2023

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
Afférents au Conseil Municipal	<b>13</b>
En exercice	<b>4</b>
Nombre de présents	<b>4</b>
Excusés	<b>2</b>
Absent	<b>7</b>

**Date de convocation :** L'an deux mille vingt-trois,  
12 octobre 2023 le dix-neuf octobre à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice CRÉPY, Maire.

**Date d'affichage :**  
20 octobre 2023

**Présents** : Mmes et M. Fabrice CRÉPY – Florence SIORAT –Emilie CAZAUX-  
Magali BONNEFOY

**Excusés** : Valérie DUPUY, Frédéric ROCHIS

**Procurations** :

**Absents** : Stéphan POURCET, Maritza PERDRIEL, Patrick BOURGEOIS,  
Caroline PERETTI, Marc BÉDÉ, Stéphane-Jean DUPHLOUX, Stéphanie DE  
LACHADENEDE

Madame Emilie CAZAUX a été nommée secrétaire.

**Vu le faible nombre de présents pour ce Conseil Municipal, monsieur le Maire propose de reporter l'approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 13 septembre 2023 et 4 octobre au prochain conseil.**

## I- DELIBERATION

**N° 2023-45- OBJET : Acquisition de rideaux occultants pour le groupe scolaire**

**Délibération soumise une seconde fois au conseil municipal en raison de l'absence du quorum lors de la séance du 4 octobre 2023**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de remplacer les rideaux occultants dans deux salles de classes du groupe scolaire. Ces travaux étaient prévus au budget 2023.

Après étude, il a été retenu les montants de **1 077.67 € HT soit 1 293.20 € TTC** de la société HomeMaison pour l'acquisition des rideaux.

Une demande de subvention aura lieu auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de l'acquisition de ce matériel.

La dépense sera intégrée au budget primitif 2023 par le biais d'une décision modificative et sera mandatée à l'article 21312 de la section d'investissement.

**Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :**

- De l'acquisition de rideaux occultants pour le groupe scolaire.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Monsieur le Maire informe que trois devis ont été réalisés et le choix s'est orienté sur le moins disant à produit équivalent. Ce choix permet également d'équiper une classe supplémentaire. Trois classes seront donc équipés avec un choix de rideaux de couleurs différentes.

## **II- Sujet Divers**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que madame Maritza Perdriel arrête sa délégation de chargé d'intervention dans les domaines de la culture et vie associative pour raisons personnelles.

**La séance est levée le jeudi 19 octobre 2023 à 19 heures.  
La date du prochain conseil est fixée au mercredi 8 novembre 2023.**

**Liste des délibérations contenues dans le présent procès-verbal**

**N° 2023-45- OBJET : Acquisition de rideaux occultants pour le groupe scolaire**

Ont signé les membres présents :

<b>NOMS - PRENOMS</b>	<b>QUALITÉ</b>	<b>SIGNATURES</b>
CRÉPY Fabrice	Maire	
SIORAT Florence	1 <sup>er</sup> Adjoint	
BONNEFOY Magali	2 <sup>ème</sup> Adjoint	
POURCET Stephan	Conseiller Municipal	Absent
BÉDÉ Marc	Conseiller Municipal	Absent
BOURGEOIS Patrick	Conseiller Municipal	Absent
CAZAUX Émilie	Conseillère Municipale	
DE LACHADENEDE Stéphanie	Conseillère Municipale	Absente
DUPHLOUX Stéphane-Jean	Conseiller Municipal	Absent
DUPUY Valérie	Conseillère Municipale	Absente
PERDRIEL Maritza	Conseillère Municipale	Absente
PERETTI Caroline	Conseillère Municipale	Absente
ROCHIS Frédéric	Conseiller Municipal	Absent